29.05.2020 – 16:00 Uhr

Le professeur Michèle F. Sutter-Rüdisser rejoint le conseil d'administration du Groupe Helsana

Zurich (ots) -

Lors de l'assemblée générale du Groupe Helsana qui s'est tenue aujourd'hui, le professeur Michèle F. Sutter-Rüdisser a été élue à l'unanimité comme nouveau membre du conseil d'administration. Grâce à cette élection, Helsana acquiert une expertise supplémentaire dans un environnement de marché de plus en plus complexe et réglementé.

Lors de l'assemblée générale du Groupe Helsana qui s'est tenue aujourd'hui, le professeur Michèle F. Sutter-Rüdisser (40 ans) a été élue à l'unanimité comme nouveau membre du conseil d'administration par les actionnaires. Son élection renforce le comité de direction stratégique du groupe Helsana, notamment dans les domaines Accounting, Governance & Compliance, lui permet-tant ainsi de relever les défis d'un système de santé de plus en plus complexe et réglementé.

Le professeur Michèle F. Sutter-Rüdisser est titulaire d'un doctorat en économie et professeur titu-laire à l'Université de St.-Gall depuis 2018. Depuis 2011, elle enseigne en outre à la School of Mana-gement de l'Università Commerciale Luigi Bocconi à Milan. Auparavant, elle a travaillé à l'Université de Zurich et à la Tsinghua University à Pékin ainsi que comme professeur invité à la WU Wirtschaftsuniversität à Vienne. Elle s'engage par ailleurs dans différents projets de recherche internationaux. Le professeur Sutter-Rüdisser est mariée et mère de deux enfants.

Helsana - engagée pour la vie

Engagés pour la santé et la qualité de vie de nos clients, nous les conseillons et nous chargeons de la coordination afin de leur offrir la meilleure qualité de soins possible, quel que soit leur état de santé. Avec nos services et produits innovants, nous offrons un soutien individuel pour un mode de vie sain. Nous participons à l'élaboration du système de santé suisse et oeuvrons pour un système de santé durable, de haute qualité, à l'organisation concurrentielle et conviviale. Helsana Assurances SA est une société anonyme non cotée en bourse, organisée sous forme de holding. Elle emploie plus de 3300 collaborateurs dans toute la Suisse et occupe une position de leader sur le marché suisse des assurances avec un volume de primes de plus de 6,7 milliards de francs. Avec sa large offre dans les domaines de l'assurance de base, complémentaire et accidents ainsi que des indemnités journalières maladie, Helsana protège plus de deux millions de personnes contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de

la maternité et de la nécessité de soins pour les personnes âgées. Nous développons des solutions d'assurance pour atténuer les conséquences économiques provoquées par des absences dues à une maladie ou un accident pour plus de 60 000 entreprises et fédérations comptant au total environ 700 000 assurés.

Contact:

Pour de plus amples renseignements :
Service médias Helsana
Téléphone +41 58 340 12 12
media.relations@helsana.ch

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur www.helsana.ch/fr/media.

Medieninhalte

Le professeur Michèle F. Sutter-Rüdisser. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100004725 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Helsana Gruppe"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100848635 abgerufen werden.